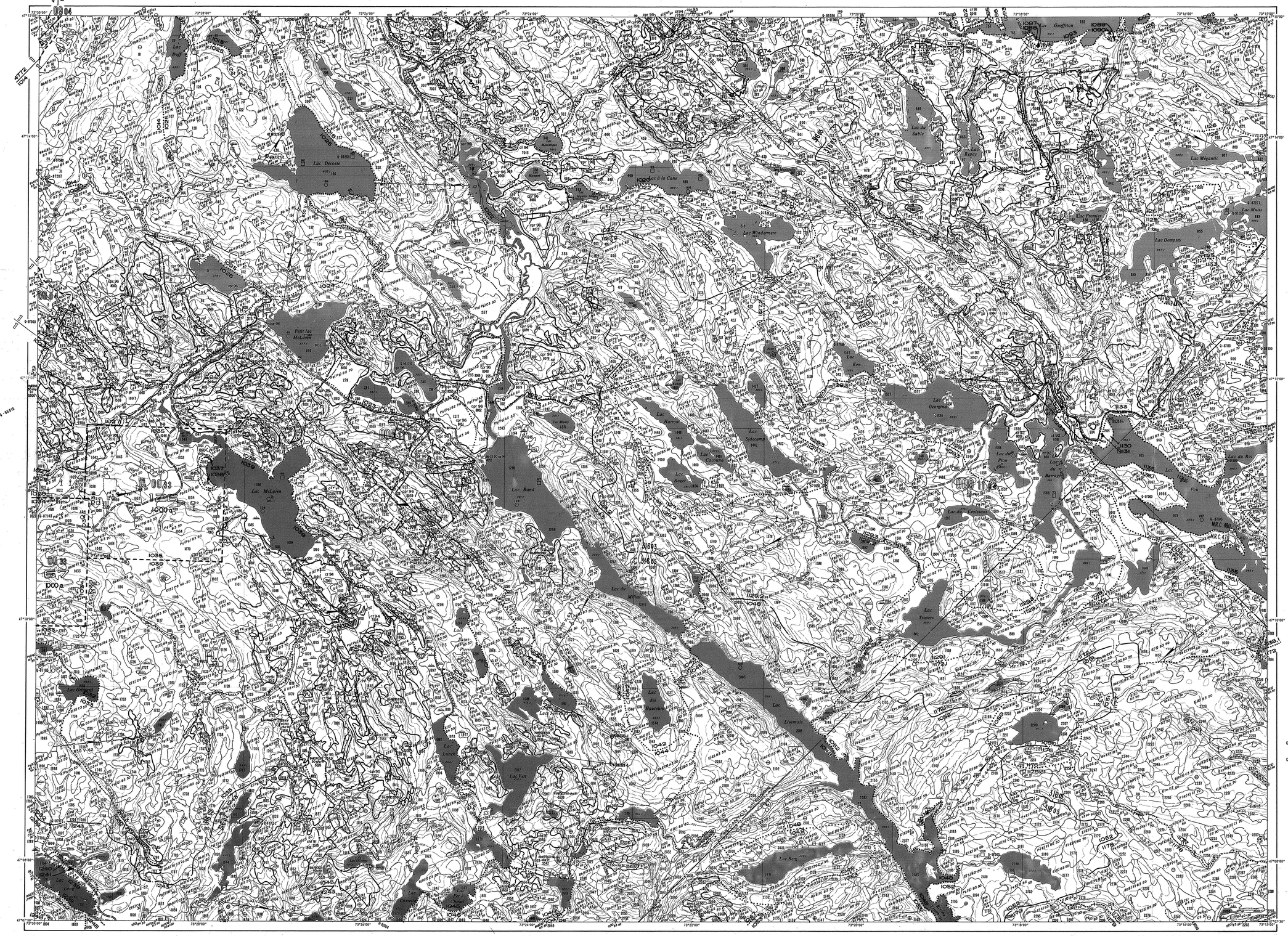

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions
Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydrhéliore
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de tête, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe avec réserves de bouquets
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Dégage partiel (dégagement)
Dégage total
Plantation en dégagement
Plantation de boutures
Plantation de plants
Entretien plantation
Récolte dans les lisières bordant les routes

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbation et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — sapin et épinette blanche
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin rouge
— — pin blanc
— — pin gris (pionnier)
— — peuplier
— — bouleau gris (pionnier)
Pinèdes
— — pin rouge et/ou épinette rouge (plus de 75% de la portée résineuse)
— — thuya (cèdre)
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin rouge
— — pin blanc
— — peuplier
— — bouleau gris
Pinèdes à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou sapin et/ou épinette blanche
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
Pinèdes à pin gris (pionnier)
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin rouge
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — mélèze
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin gris
— — peuplier
— — sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchières
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — mélèze
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin rouge
— — peuplier
— — sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
MÉLÈZES
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — thuya (cèdre)
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin gris
— — pruche
— — sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèzes européen)
— — (plantation de mélèzes japonais)
— — (plantation de mélèzes laricin)

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)
Feuillus et résineux indifférenciés
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec sapin
Bouleau blanc et/ou bouleau noir et/ou pin gris
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Bouleaux blancs avec sapin
Feuillus d'essences tolérantes (sauf pin blanc)
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplements avec sapin
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec résineux
Chênaies avec résineux
Hêtraies avec résineux
Mélangés à feuillus tolérants

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
— sur station humide
— (plantation)
Bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— d'essences jeunes
Peupleraies
Aulnaies
Érablières
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à pin blanc
— à peupliers
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— de bouleau jaune
— de peuplier
— de pin blanc
— de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF
Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autre

TERRAIN NON FORESTIER
Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, utilisation, carrière de sol, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle dans quinconce légère
Chablis partiel
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivants: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
120	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30	30-90
90-50	50-90
120-50	50-120
120-70	70-120

FORÊT INÉQUIENNE
Pruche: dominance de haut: indéterminé, majorité des tiges entre 0 et 90 cms
Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 60 cms.
Vieux bois indéterminé
Pruche: dominance de haut: indéterminé, majorité des tiges centrales de 90 cms
Autres peuplements: majorité des tiges sont plus de 60 cms.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (2m-4m)	2 (4m-6m)	3 (6m-8m)	4 (8m-10m)	5 (10m-12m)	6 (12m+)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 40 %	*
Forte	41 à 50 %	**
Abrupte	51 % et plus	***

Classe de pente inconnue de plus de 100 mètres
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 60 C1 c3 g 50 m C
— défoliation
— classe de pente
— classe d'âge
— perturbation
— classe de densité
— classe de hauteur
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

R C5 c4 B3 d1
— classe de pente
— classe d'âge
— année de l'origine
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : BLAIS, MONEIL & ASS. / SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/11/97
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 4
Unité de gestion 43*-2*
Unité d'aménagement
Unité de sondage 1
Mode de tenure ou de gestion 000 11*06*
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 31G03*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 32900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 4772 *
Région écologique 7a2

Municipalité régionale de comté M.R.C. 470 MÉKINAC*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-P-5 S.E.	31-P-6 S.O.	S.E.	31-P-7 S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-P-4 S.E.	31-P-3 S.O.	S.E.	31-P-2 S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-P-13	31-P-14	31-P-15	

31 P/3 N.O.

Compt. for. : 5007 - 5569 - 6029 - 6581 - 7033 - 7554 - 8088
À jour : avril 1997